

- SECURITE FERROVIAIRE -

TACHE ESSENTIELLE DE SECURITE (TES) : G+H+I+J+K+L

Au sens de l'arrêté du 7 mai 2015 relatif aux tâches essentielles pour la sécurité ferroviaire autres que la conduite de trains pris en application des articles 6 et 26 du décret n° 2006-1279 du 19 octobre 2006 modifié relatif à la sécurité des circulations ferroviaires et à l'interopérabilité du système ferroviaire.

OBJECTIFS

Les objectifs pédagogiques sont définis dans l'annexe II de l'arrêté d'aptitude du 07 mai 2015.

À l'issue de la formation, en termes de connaissances, le participant sera capable **d'exercer les missions liées aux TES suivantes :**

- **TES G : Agent d'accompagnement des convois du GI**
- **TES H : commander une manœuvre**
- **TES I : Utiliser des installations de sécurité simples**
- **TES J : Agent formation convoi du GI**
- **TES K : Réaliser un essai de frein**
- **TES L : Reconnaisseur (sauf CS2, CS3, CS8)**

PUBLIC CONCERNE - PREREQUIS

Personnes répondant aux critères d'aptitude psychologique et physique (exigences médicales et psychologiques définies par l'exploitant ferroviaire conformément aux dispositions de l'arrêté du 7 mai 2015) et aux spécificités complémentaires du référentiel SNCF Réseau GFO1 150 en version 3.

Prérequis : Avoir suivi le module « connaissance générale de l'exploitation du système ferroviaire » ou avoir suivi une formation sécurité du personnel et des circulations.

PROGRAMME

La formation comprend les 6 modules ci-après.

TES G : Agent d'accompagnement des convois du GI

- CS0 : Assurer, en appui du conducteur ou lors de sa défaillance, la sécurité du convoi du GI.
- CS1 : Connaître les éléments constitutifs des dispositifs d'urgence d'un train ou d'un convoi du GI et savoir les utiliser ;
- CS2 : Connaître les moyens d'immobilisation d'un train ou d'un convoi du GI
- CS3 : Appliquer les procédures en cas d'accident, d'incident, ou de situation présentant un risque grave ou imminent ;
- CS4 : Appliquer les mesures de sécurité nécessaires afin de rétablir la situation normale
- CS5 : Connaître les moyens de communication pour renseigner un agent du SGC
- CS6 : Signaler au conducteur les anomalies pouvant affecter la sécurité des circulations

TES H : Commander une manœuvre :

- CG1 : accompagner les manœuvres, montée et descente des véhicules
- CS1 : Connaître la signification des inscriptions apposées sur les véhicules
- CS2 : Connaître des ordres de manœuvre
- CS3 : Commander, exécuter, freiner et guider une manœuvre
- CS4 : Atteler et dételer correctement les véhicules
- CS5 : Appliquer les procédures en cas d'accident, d'incident, ou de situation présentant un risque grave ou imminent
- CS6 : Appliquer les mesures de sécurité nécessaires afin de rétablir la situation normale

TES I : Utiliser des installations de sécurité simples

- CG1 : Technique gestuelle pour manœuvre APV
- CG2 : Formalités pour départ du convoi (formation OK, accès réseau RFN, respect CLO, surveillance au défilé)
- CS1 : Connaître la manœuvre des installations de sécurité simples
- CS2 : Utiliser les installations de sécurité simples en mode nominal dans les conditions prévues par les consignes et instructions opérationnelles.
- CS3 : Savoir détecter une situation dégradée des installations simples et aviser le service en charge de la gestion du trafic et des circulations dans les conditions prévues par les consignes et instructions opérationnelles.

- CS4 : Savoir reconnaître les dispositifs restreignant ou interdisant la manœuvre des installations de sécurité simples et ne pas manœuvrer ces installations
- CS5 : Appliquer les procédures en cas d'accident, d'incident, ou de situation présentant un risque grave ou imminent
- CS6 : Appliquer les mesures de sécurité nécessaires afin de rétablir la situation normale

TES J : Agent formation convoi du GI

- CS1 : Savoir composer la rame en tenant compte des conditions (vitesse, masse, type de freinage...)
- CS2 : Savoir établir le bulletin de freinage
- CS3 : Connaître les dispositions à appliquer en cas d'anomalie liée aux règles de freinage ou à la composition du train ou du convoi du gestionnaire d'infrastructure (GI)
- CS4 : Identifier la nature de l'essai de frein à réaliser
- CS5 : Appliquer les procédures en cas d'accident, d'incident, ou de situation présentant un risque grave ou imminent
- CS6 : Appliquer les mesures de sécurité nécessaires afin de rétablir la situation normale

TES K : Réaliser un essai de frein

- CG1 : signalisation arrière ; traçabilité formation,...
- CS1 : Connaître la consistance des différents essais de frein
- CS2 : Savoir mettre en œuvre l'essai de frein prescrit
- CS3 : Savoir détecter une anomalie
- CS4 : Connaître la conduite à tenir en cas d'anomalie
- CS5 : Appliquer les procédures en cas d'accident, d'incident, ou de situation présentant un risque grave ou imminent
- CS6 : Appliquer les mesures de sécurité nécessaires afin de rétablir la situation normale

TES L : Reconnaisseur (sauf CS2, CS3, CS8)

- CS0 : Mettre en position convenable les dispositifs amovibles
- CS1 : Connaître les principaux éléments des véhicules
- CS4 : déterminer la tare, la longueur, la masse freinée, date de révision, la limite de charge en fonction des lignes empruntées
- CS5 : Savoir déterminer la conformité du chargement
- CS6 : Procédures en cas d'accident, d'incident, ou risque grave ou imminent
- CS7 : rétablir la situation normale

Attention : Sur le périmètre MI, les CS suivantes sont EXCLUES

- CS2 : Connaître la conformité des wagons MD et CS 8 : incidents MD
- CS3 : Savoir déterminer le couple wagon/unité de transport (UT) (ATE ou non)

ANIMATEURS

Formateurs d'entreprise reconnus aptes à dispenser la formation au groupement de TES G+H+I+J+K+L.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Méthodes expositive, explicative, démonstrative et active
- Mise en situation sur le plateau technique
- Vidéoprojection.
- Un support participant sera remis à l'issue de la formation.

SUIVI, ÉVALUATION & SANCTION

Le contrôle des connaissances est assuré par une évaluation de niveau 2 comportant des épreuves théoriques et pratiques.

Le stagiaire doit obtenir une note minimale de 12 pour chacune des épreuves théoriques et pratiques, auquel cas il lui est délivré une attestation de formation aux TES G+H+I+J+K+L : Agent d'accompagnement, de desserte et agent sol. Si la note minimale de 12 n'est pas obtenue pour l'épreuve théorique **et** pour l'épreuve pratique de chacun des modules correspondants, l'attestation de formation n'est pas délivrée.

AVERTISSEMENT

Prévoir des Équipements de Protection Individuelle adaptés.

DUREE
4 semaines (140h) et 5 jours de pratique (35h)

LIEU
Site de Mézy Moulins (02) Site de Chelles (77) Site détaché du client

CODIFICATION
TES G+H+I+J+K+L - Prog - 001